

**PROGRAMME D'APPRENTISSAGE  
DE L'ÉQUITATION WESTERN**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN DE  
BREVET DE CAVALIER 4**

**INFORMATION**

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Tél. (rés.) :	Tél. (bur.) :
Télec. :	Courriel :
Numéro membre Cheval Québec :	Date de naissance :

Veillez m'inscrire à l'examen de brevet de cavalier **niveau 4**

prévu le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Au montant de 145 \$ (si formulaire reçu au moins 30 jours avant l'activité);

Au montant de 175 \$ (si formulaire reçu moins de 30 jours de l'activité).

(Les taxes sont incluses dans le coût).

**PAIEMENT**

Paiement par :  chèque ou  mandat poste à l'ordre de **Cheval Québec**  
 carte de crédit (Visa ou Master Card) :

No	Date d'exp. Mois/Année	CSV
Signature	Date	

**ANNULATION**

Une activité peut être annulée s'il y a un nombre insuffisant d'inscriptions. Le candidat est alors remboursé.

**POLITIQUE DE REMBOURSEMENT**

- Si un participant annule son inscription à plus de 5 jours ouvrables avant la date de l'activité, 50% des frais lui seront remboursés.
- Si un participant annule son inscription à moins de 5 jours ouvrables avant la date de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué.
- Si un participant doit annuler son inscription pour des raisons médicales ou vétérinaires, un document médical sera exigé pour obtenir un remboursement total des frais d'inscription.
- Si un participant ne se présente pas à l'activité sans avoir avisé Cheval Québec, aucun remboursement ne sera effectué.

**EN TOUT TEMPS LORS DE L'EXAMEN, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FILMER ET AUCUN SPECTATEUR N'A ACCÈS AU MANÈGE.**

Faites parvenir le tout à : **Cheval Québec, 4545, av. Pierre-De Coubertin  
Montréal, Québec H1V 0B2**

## NOUVEAUTÉ

### BUT : PROTÉGER LE CHEPTEL ÉQUIN QUÉBÉCOIS.

#### VACCINATION

Un certificat de vaccination contre la rhinopneumonie (herpès virus) et l'influenza sera exigé pour chaque cheval participant aux événements sanctionnés et organisés par Cheval Québec (compétitions, évaluations dans le cadre des programmes d'apprentissage et de certification d'instructeur, événements, etc.).

Le certificat de vaccination devra indiquer le nom officiel du cheval participant à l'événement, le nom de son propriétaire ainsi que la date d'administration de la 2<sup>e</sup> injection dans le cas d'une primo-vaccination ou du dernier rappel. Cette date ne devra pas être de moins de 7 jours avant l'événement ni de plus de 6 mois. Une période de grâce de 21 jours supplémentaires est autorisée.

#### ANÉMIE INFECTIEUSE DES ÉQUIDÉS (COGGINS)

Un certificat valide de **l'année en cours** pour le dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (Coggins test) est exigé pour chaque cheval participant aux événements organisés par Cheval Québec (compétitions, évaluations dans le cadre des programmes d'apprentissage et de certification d'instructeur, événements, etc.).

Le certificat de vaccination contre la rhinopneumonie (herpès virus) et l'influenza ainsi que celui du Coggins test du cheval participant devront accompagner le formulaire d'inscription à l'activité organisée par Cheval Québec. Ces documents devront également être présentés au responsable du centre équestre le jour de l'activité.

**Il n'est pas requis de fournir ces documents pour les chevaux participants qui sont résidents du centre équestre où l'activité a lieu.**

**L'hôte de l'activité est invité à prendre connaissance de l'affiche portant sur la biosécurité préventive concernant les maladies contagieuses du système respiratoire.**

Certificat de vaccination :

[https://cheval.quebec/Download/ReglementSecurite/certificat\\_vaccination\\_cheval\\_individuel\\_printQ-i.pdf](https://cheval.quebec/Download/ReglementSecurite/certificat_vaccination_cheval_individuel_printQ-i.pdf)

Affiche de biosécurité :

[https://cheval.quebec/Download/ReglementSecurite/affiche\\_biosecurite\\_rassemblement.pdf](https://cheval.quebec/Download/ReglementSecurite/affiche_biosecurite_rassemblement.pdf)